

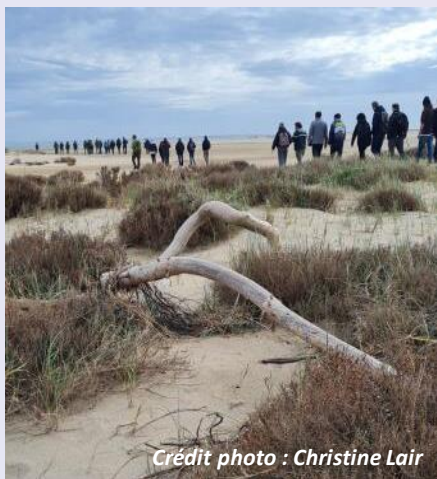


Crédit photo : © Patrick Bazin

Compte-rendu de l'atelier EUCC-France Charente-Maritime

04 et 05 avril 2024

Compte-rendu rédigé par Christine Lair



Crédit photo : Christine Lair



Ce 39ème atelier de terrain EUCC-France a réuni plus de soixante personnes sur le littoral de Charente-Maritime. Il a été conçu et organisé en partenariat étroit avec l'ONF, le BRGM, le Conservatoire du littoral, avec l'appui des collectivités et sous la direction scientifique d'Eric Chaumillon de l'université de La Rochelle.

Il a bénéficié de la subvention du Ministère de la Transition Ecologique (Direction de l'eau et de la biodiversité, DGALN) que nous remercions très sincèrement pour son aide.

Ce compte-rendu a été rédigé à partir des notes de Christine Lair (vice-présidente d'EUCC-France) et les planches photos ont été réalisées par Jean Favennec.

JOURNEE DE TERRAIN DU JEUDI 04 AVRIL 2024

Départ en bus du centre-ville de Rochefort vers la pointe de Gatseau au sud de l'île d'Oléron.

Le président **Jean-Philippe LACOSTE** accueille les participants et les remercie de leur présence puis donne la parole à **Patrick BAZIN** qui a organisé localement cet atelier. Celui-ci souhaite la bienvenue à tous et se réjouit des conditions climatiques idéales pour cette journée de terrain. Il indique que les côtes sableuses de la pointe de l'île d'Oléron et de la presqu'île d'Arvert sont très mobiles, ce qui constitue la particularité locale du site.

Pour présenter le fonctionnement sédimentaire et l'évolution historique du système sableux du sud de l'île, il a invité **Eric CHAUMILLON** et **Xavier BERTIN**, de l'Université de La Rochelle, grands connaisseurs de ces côtes et de leurs problématiques, et la présidente d'honneur d'EUCC-France, **Marie-Claire PRAT**, maître de conférences honoraire de l'Université de Bordeaux-Montaigne, qui a rédigé l'essentiel de l'article d'introduction générale du livret-guide (*à consulter pour l'historique, les cartes et les explications très claires des pages 4 à 19*). « C'est une chance d'avoir une somme d'informations historiques et scientifiques qui seront transmises au cours de la visite de ces sites ».

Patrick BAZIN signale que le bus traverse les marais de Brouage, gorgés d'eau de cet hiver très pluvieux ; ce sont d'anciens marais salants transformés en marais d'eau douce au 19^{ème} siècle (*cf p.7*) qui font l'objet de réflexions sur leur devenir en possible futur parc naturel régional. Ce site est menacé par l'élévation du niveau marin ; les propriétaires de troupeaux sont réunis en association pastorale et le Conservatoire du Littoral est très engagé pour faire perdurer l'élevage extensif et la biodiversité qui y est associée.

Adrien PRIVAT, du CDL, qui est habitant et élu à Saint-Trojan, précise qu'on arrive sur l'île d'Oléron par le pont depuis 1966 et que l'accès en est gratuit. Toutefois cette gratuité est remise en cause pour limiter le tourisme de masse qui s'est considérablement développé. Il évoque l'époque révolue où un train desservait Bourcefranc-Le Chapus, en provenance directe de Paris, pour amener les huitres et les touristes jusqu'à cette dernière commune située sur le continent en face de l'île d'Oléron. Avant la construction du pont, deux embarcadères permettaient de traverser par des bacs. Il ajoute que 22 000 personnes vivent sur l'île d'Oléron mais que la fréquentation estivale atteint les 300 000 personnes à la journée.

Le bus traverse ensuite une zone ostréicole avec la fameuse enseigne des huitres Gillardeau et le lycée Mer et Littoral. Au 19^{ème} siècle, les activités ostréicoles familiales regroupaient 3 ou 5 personnes mais les exploitations ont grandi et forment désormais de petites structures de 7 à 10 personnes par exploitation.

Clémentine GUILLAUD de la communauté d'agglomération de Royan Atlantique (CARA) et **Gael PERROCHON** du GIP Littoral en Nouvelle-Aquitaine accueillent le groupe et précisent que ces zones basses de l'île ont été inondées lors de la tempête Xynthia de février 2010.

Au 16^e siècle, des villages ont été engloutis par le sable et on a retrouvé des traces des premières plantations de pins pour fixer la grande dune. Une zone de marais a disparu car l'endiguement a coupé l'apport hydraulique et cette étendue est devenue une aire de loisirs, comprenant également une ancienne décharge côtière.

Marie-Claire PRAT présente le contexte géographique et l'évolution géomorphologique du littoral sableux de l'île d'Oléron à La Coubre (*cf carte de situation p 4*).

« Le littoral sud-ouest de l'île d'Oléron et la presqu'île d'Arvert offrent un grand linéaire de côtes basses, sableuses, exposées aux houles de l'Atlantique. L'île d'Oléron est séparée du continent par la mer des

pertuis, coureau d'Oléron et baie de Marennes-Oléron. L'originalité de ce littoral sableux charentais vient de la présence de bras de mer séparant îles et presqu'îles : pertuis d'Antioche entre l'île d'Oléron et île de Ré ; pertuis de Maumusson entre l'île d'Oléron et la péninsule d'Arvert, bordée au sud par l'estuaire de la Gironde. Les plages sont en contact direct avec les dunes littorales très mobiles, en arrière desquelles se développent des cordons et dépressions inter dunaires (lettes) fixées par une végétation basse. A l'intérieur des terres, les dunes plus anciennes sont boisées (forêts de Saint-Trojan et de la Coubre, au sud d'Arvert).

Cet environnement de plages, dunes et forêts, très attractif pour le tourisme est fragilisé par une fréquentation importante. On peut d'ailleurs voir le long de la route de nombreux aménagements touristiques et le casino de Saint-Trojan, symbole d'une ville balnéaire. La commune a voulu axer sa politique d'accueil sur un tourisme de santé avec notamment un centre pour adultes handicapés et un lycée intégré, géré par le département, installé sur les vestiges de l'ancienne base aéronavale américaine de Lannelongue.

Le bus s'arrête à l'entrée de la forêt et le groupe se dirige vers le petit train touristique, voie unique de 5kms, gérée par un propriétaire privé. Cette voie dessert plusieurs campings et permet de rejoindre les plages de Gatseau et de Maumusson où la baignade est autorisée ; elle ne l'est pas partout en raison de la dangerosité des courants.

Eric CHAUMILLON et **Xavier BERTIN**, géologues et océanographes ayant l'un et l'autre beaucoup travaillé sur ce secteur, interviennent pour expliquer le fonctionnement du site. Ils reviennent sur l'évolution historique du site marquée par un système de vallées incisées dues aux chutes successives du niveau de la mer à l'origine des pertuis charentais ; ces passages maritimes entre une île et la terre ferme témoignent d'un système littoral dominé d'une part par les vagues dont la hauteur est de 3 m au large et d'autre part par les marées dans une zone mixte, l'embouchure tidale. En Charente, le trait de côte est très découpé sur 450 kms, les plages sont très dynamiques avec une forte complexité qui leur confère une grande singularité. C'est pourquoi un suivi annuel de l'évolution du trait de côte est réalisé.

Xavier BERTIN décrit les différents mécanismes et facteurs de cette évolution du trait de côte : la construction d'un barrage après la 2eme guerre mondiale qui a modifié le transfert des sédiments fluviaux ; l'élévation non négligeable du niveau de la mer de + 4mm par an et l'érosion d'1 m par an en moyenne mais qui peut aller jusqu'à 20 m par an sur certaines plages, au nord de la passe de Gatseau.

« Le recul du trait de côte se fait à un rythme soutenu et avec une intensité croissante vers le sud en direction de la pointe de Gatseau, traduisant un budget sédimentaire déficitaire. Le recul est inégal d'une année sur l'autre mais il se poursuit ».

Il précise que la mobilité de ces littoraux n'est pas liée au changement climatique comme l'attestent les données historiques fiables et les relevés bathymétriques. Le trait de côte a d'abord avancé de près d'1,5 km et, depuis 1960, la côte recule. Pourquoi ? Ce renversement de tendance dans les années 1960-70 passant de l'accrétion à l'érosion s'explique par une évolution de la dérive littorale (cf livret-guide p14, 15 et 16) se manifestant par une inversion des phénomènes observés.

Il prend l'exemple du petit train emprunté par les participants allant de Saint –Trojan à la gare de Gatseau ; il a dû être reculé à plusieurs reprises vers l'est, pour suivre le recul du trait de côte. Des pics d'érosion (- 50m) sont enregistrés les années de grosses tempêtes. Le cordon de dune blanche en arrière de la plage s'est rompu lors de la tempête de 1999 et la mer a pénétré dans la lette en laissant un épandage de sable. Les troncs d'arbre morts témoignent de l'ancienne forêt dans cette zone que le groupe parcourt.

Atelier EUCC-France de Charente-Maritime, 4 et 5 avril 2024

Planche photo 1, Pointe de Gatseau (photos Jean Favennec)



Une érosion marine forte et continue impose un recul du terminus du petit train touristique



Eric Chaumillon (à gauche) et Xavier Bertin (à droite) de l'Université de La Rochelle replacent le site dans son contexte sur la côte ouest de l'île d'Oléron... Un renversement de tendance, passage de l'accrétion à l'érosion dans les années 60/70, en partie lié à des changements d'orientation des houles...



Le groupe chemine vers l'extrémité de la Pointe de Gatseau le long d'un front dunaire en falaise redécoupée par le vent, et largement transgressif sur l'ancienne lisière forestière...

Yvonne BATTIAU-QUENEY s'interroge sur cette explication car elle dit que l'érosion n'est pas liée à la dérive littorale mais à son gradient.

Xavier BERTIN fait état des simulations numériques avec des hauteurs de vagues de 7 à 10 mètres pour en mesurer les impacts en installant des capteurs de pression à 13 m de fond et à 3kms du bord ; on

reconstitue les marées et les surcotes. Ces recherches ont permis de voir que le sable ne peut revenir à la côte car les vagues sont trop fortes avec une dérive littorale vers le sud ; ces sables partent jusqu'à 10 kms en mer. On essaie de quantifier le stock sédimentaire au large afin de le réutiliser si possible ; 37 profils de trait de côte ont été analysés qui montrent que depuis les années 1960, 800 m de plage ont été perdus ; l'été on observe de forts courants, très dangereux, notamment à marée haute, ce qui explique l'interdiction de la baignade. (cf livret-guide p13 et suivantes)

Eric CHAUMILLON fait état de très beaux « overwash » (entrées d'eau marine) pendant lesquels le sable se redépose non plus au large mais à l'intérieur de l'île côté continent ; le sable contribue ainsi à ce que la dune roule sur elle-même. Les brèches dans les dunes permettent au sable de s'y déposer. Il ajoute qu'il va falloir admettre que la côte recule naturellement du fait des tempêtes. Il parle de signature d'un « overwash » : l'eau de mer est passée au-dessus de la dune et a formé un éventail dans le sable durant l'hiver 2013/2014. Ces submersions n'interviennent pas forcément avec les plus fortes vagues mais lorsque le plan d'eau s'élève pendant plusieurs minutes sous l'effet des « ondes infra-gravitaires ». Des carottes de sable permettent de faire un retour sur les événements avec un catalogue des enregistrements sédimentaires.

Xavier BERTIN pratique une petite tranchée dans la dune qui révèle à l'œil nu les différentes couches de dépôts laissés par les submersions marines et constitués de sables siliceux, d'algues et de minéraux plus lourds (stries de différentes couleurs). Il explique l'alternance dans l'océan de grosses et de petites vagues et de celles plus longues pouvant se propager dans les terres. Au niveau de cette plage en pente très douce, on retrouve l'onde infra-gravitaire (longue période) qui peut faire 2m50 et qui représente un mini tsunami de 1 à 2 minutes ; les grandes tranchées dans le paysage correspondent au passage des vagues.

David ROSEBERY, de l'ONF, répond aux questions sur la présence d'arbres morts et sur l'entretien de la dune et de la forêt en arrière-dune ; il explique que face au phénomène d'érosion intense il n'y a guère d'autre chose à faire qu'enlever, par sécurité, les arbres morts rongés par le sel de l'eau de mer et les nombreux déchets végétaux qui risquent de partir en mer et de provoquer des accidents sur les plages ou pour la navigation. Par ailleurs, tous les équipements de plage sont reculés de 100 m mais il signale l'existence de décharges installées dans les années 1960 dans les trous des dunes et qu'il convient de gérer ; l'Etat et le Département pilotent ces actions.

Il présente la réserve biologique intégrale (RBI) de Saint-Trojan, créée par arrêté ministériel du 16 septembre 2016 sur 158 hectares de dune et forêt domaniale. (cf livret-guide p.44) et ses missions de protection de la biodiversité remarquable du site. Les gestionnaires de l'ONF essaient de s'adapter au recul du trait de côte en ramenant plus de biodiversité et de naturalité sur la dune ; ils observent que du côté mer, le versant de la dune s'adoucit. Avec le Conservatoire du littoral, le BRGM et l'appui des scientifiques universitaires de La Rochelle, ce type de site fait partie du prochain programme Adapto+ sur les solutions fondées sur la nature.

Atelier EUCC-France de Charente-Maritime, 4 et 5 avril 2024
Planche photo 2, Pointe de Gauseau (photos J Favennec)



Un peu avant le sud de la Pointe de Gauseau le cordon dunaire est totalement arasé par l'action conjuguée de la mer et du vent...



Dans la zone de pénétration marine, la stratification du sédiment montre l'importance des apports par la mer, cette coupe enregistre les phases de sédimentation...



A l'extrémité de la Pointe de Gauseau, un crochon de dune vive envahit le marais d'arrière dune...

Le groupe revient par la plage vers la gare du petit train après avoir traversé la zone qui a été envahie par la mer. **M. Bargain**, concessionnaire de la ligne de ce petit train, raconte l'évolution qu'il a constatée au niveau de cette dune « orpheline » dont personne n'est chargé de l'entretien. Il a été autorisé par le préfet à reprendre cette ligne sous condition d'en assurer le suivi et de réaliser quelques travaux de consolidation (ganivelles et pieux de 6m enfoncés dans le sol). Cet ouvrage temporaire permet au petit train de fonctionner. Toutefois, après avoir assuré le confortement de la dune à deux

reprises, il a reçu une ordonnance de cesser tous travaux. Il estime que cet ouvrage n'est pas planté sur le DPM et qu'il assure un service aux équipements publics et privés en arrière, dont les campings. Finalement, ce chef d'entreprise a reçu une autorisation provisoire d'un an d'expérimentation en attendant que la décision de fermer ou non la ligne soit prise.

Laurent FERCHAUD de l'ONF explique qu'autrefois au terminus du petit train, il y avait une palissade assez haute que le sable a envahie (voir livret-guide p.46-47). En 1970, il y avait encore 7 palissades, la première ayant été installée en 1820, ainsi que des plantations pour protéger la dune ; on retrouve aujourd'hui les pins maritimes et les chênes verts plantés à cette époque, la technique étant de créer une dune artificielle pour protéger l'arrière-pays des sables.

Thierry MARESCHAL, représentant de la communauté de communes de l'île d'Oléron intervient pour exposer la stratégie locale adoptée en 2021 ; elle intègre les aléas de submersion marine et d'érosion en prenant en compte les spécificités de la côte charentaise, les enjeux variant selon les sites. Il mentionne le PAPI d'Oléron compétent pour anticiper les risques de submersion et la restauration des endiguements et présente le plan de gestion des sédiments à l'échelle de l'île d'Oléron pour le réensablement des cordons dunaires.

Il signale que le groupe se situe dans un secteur « vert » où les enjeux environnementaux sont privilégiés et gérés par l'ONF, la collectivité n'y envisage pas la réalisation de travaux de protection.

Yvonne BATTIAU-QUENEY estime peu judicieux de séparer l'érosion de la submersion marine. Il lui répond que cela correspond aux modes de gestion et de financements liés à la compétence GEMAPI. Elle exprime son étonnement et déplore le décalage et le retard pris par les textes administratifs et législatifs sur les connaissances scientifiques.

La maire de Saint-Trojan, Marie-Josée VILLAUTREIX, vice-présidente de la communauté de communes de l'île d'Oléron, qui regroupe les 8 communes de l'île, intervient et excuse l'absence de Joseph HUOT, le vice-président chargé du littoral. Elle remercie les intervenants de leurs explications qui l'ont beaucoup intéressée car les élus ont rarement le retour des scientifiques sur les événements qui impactent leurs communes.

Le groupe reprend le bus pour se diriger vers la plage de l'Embellie (Ronce-les-Bains), de l'autre côté du pertuis de Maumusson, sur le versant sud

Gaël PERROCHON, du GIP Littoral en Nouvelle-Aquitaine, présente les missions du GIP (voir livret guide p 26 à 31) désormais bien connues des participants des ateliers EUCC-France. Il cite les 12 stratégies locales adoptées en expliquant la méthodologie retenue, en veillant à une bonne articulation entre les stratégies locales et la stratégie nationale. L'identification des enjeux et des biens menacés d'ici à 2050 fait ressortir que 6 000 logements sont concernés par l'érosion côtière en Nouvelle Aquitaine. Plusieurs moyens pour agir : renforcer les ouvrages de défense en pratiquant s'il le faut de nouveaux enrochements (lutte active dure), recharger les plages en sable et anticiper par des projets de recomposition spatiale, comme ceux déjà élaborés à Lacanau ou à Biscarrosse mais cela exige de trouver les financements adaptés pour les mettre en œuvre.

S'agissant des diagnostics, il répond qu'un axe de la politique du GIP est lié à l'amélioration des connaissances sur l'évolution du trait de côte et du suivi annuel de celui-ci ; les cartographies communales avec des temporalités de risques sont de bons outils pour ce suivi.

Patrick BAZIN rappelle les décalages observés entre les prévisions faites dans un passé récent et la réalité du recul du trait de côte à de nombreux endroits. Il faut se poser la question des moyens dont disposent les observatoires pour donner des prévisions les plus fiables possibles aux gestionnaires.

Yvonne BATTIAU-QUENEY confirme que l'évolution n'est jamais linéaire et qu'il y a des phases très différentes qui peuvent dépendre ou non du changement climatique (cf propos d'Eric CHAUMILLON) et des tempêtes récurrentes ou d'autres très fortes qui impactent le littoral.

Le bus franchit la rivière Seudre et arrive dans la forêt de Ronce-les-Bains, qui constitue le début de la grande forêt domaniale de la Coudre. Le groupe se dirige vers la plage de l'Embellie, en face du site de la matinée.

Eric CHAUMILLON reprend ses cartes et indique la localisation de la plage en précisant que le terme de Maumusson signifiait « les mauvais fonds », donnant ainsi une idée de la difficulté de rentrer par ce passage en raison des bancs de sable qui s'y sont déposés (cf *livret-guide p.14*). Il décrit les contrastes entre les formes des dunes, certaines accidentées, d'autres plus lisses et aux formes lobées selon qu'elles sont dominées par les courants ou par les marées.

Xavier BERTIN indique des taux de recul récents entre 10 et 20 mètres par an. Son voisin de l'ONF dit que l'on a perdu 300 m de plage ces dernières années, chaque tempête pouvant entraîner un recul de 25 mètres. Il y a eu de gros coups de vent mais il faut faire un bilan en fin d'année pour constater l'évolution de la plage. (cf p 32 du *livret-guide*). Il ajoute qu'il y a 15 ans, les falaises de dunes pouvaient atteindre 15 mètres de haut ; on pratique des travaux de mise en sécurité en retirant les bois pour éviter les accidents et que des branches n'aillent abimer les parcs ostréicoles. Cette gestion des dunes (travaux d'évacuation des arbres morts brûlés par le sel et mise en place d'oyats) est expliquée par des panneaux et des articles dans la presse locale pour prévenir les habitants et touristes et les alerter sur la présence de gravelots qui nichent dans les dunes. L'érosion s'est déplacée et les techniques de protection ont bien fonctionné.

Xavier BERTIN revient sur la mobilité des dunes dans ce contexte d'embouchure qui s'explique par des cycles de flèches sableuses qui se forment et migrent vers l'est. La dérive littorale peut varier très rapidement et provoquer un recul de 20 m par an comme cela a été observé. Lors de vagues obliques, l'érosion se décale. C'est un système complexe car sous l'eau, la circulation se fait en sens inverse de la dérive littorale.

Cédric BEREZOWSKI, directeur des services techniques de La Tremblade, intervient pour présenter les activités dans la commune, essentiellement touristiques en période estivale à Ronce-les-Bains, qui s'ajoutent aux activités ostréicoles à l'année. Il rencontre des problèmes de déchets sur cette plage et notamment d'animaux échoués (dauphins, sangliers, chevreuils) qu'il faut évacuer pour raisons sanitaires et sécuritaires. Le ramassage des déchets se fait l'hiver pour les macro-déchets et manuellement pour les déchets plus petits, dans le cadre du partenariat noué avec la CARA qui en a la compétence. Le choix a été fait de ne plus installer de poubelles sur les plages mais seulement de placer à l'entrée de la plage des bacs à marée ; parallèlement, des actions pédagogiques sont menées et des panneaux explicatifs sont mis à côté de ces bacs pour en expliquer le fonctionnement. Avant la période estivale, une cribleuse est utilisée pour le nettoyage des plages touristiques.

Sur le plan de la sécurité, il y a 3 postes de secours sur les plages de La pointe Espagnole, de La Bouverie et de la Coubre, les autres plages étant non surveillées. La forte courantologie entraîne un recul important du trait de côte et des pieds de dunes qui risquent de s'effondrer du fait d'aplomb de 3 m pouvant aller jusqu'à 7 à 8 m par endroits, motivant la prise d'arrêtés d'interdiction d'accès aux plages ; il ajoute qu'il n'est pas facile de communiquer sur ce sujet car les problèmes sécuritaires s'opposent à l'intérêt touristique de ces sites (*livret guide p.39, 40*).

Patrick BAZIN rappelle la philosophie du Conservatoire du littoral sur la gestion différenciée des plages : si elles sont urbaines, le nettoyage mécanique est envisageable tout en gardant à l'esprit qu'il peut fragiliser la plage, et dans le cas de plages non urbaines, seul le nettoyage manuel est préconisé.

Dominique ANDRE, retrace l'histoire de l'ONF et de la forêt de Ronces-les Bains, station balnéaire touristique récente (1962) créée le long de la RD 25.

L'Etat, représenté autrefois par les Ponts et Chaussées, a entrepris des travaux de consolidation avec des palissades dans le secteur de la Coubre (endroit stratégique lié au commerce du vin dans l'estuaire de la Gironde) puis il a confié la gestion des dunes et forêts à l'ONF. Les pins maritimes, les genêts et les ajoncs ont été utilisés pour fixer la dune.

Des aménagements récents ont été faits pour l'accueil du public (parkings, parcours de marche, vélo, nage). La régénération des pins maritimes est en cours après des années difficiles d'arbres massivement touchés par les tempêtes, rongés par le sel marin et en outre, abimés par le passage des sangliers. Les crédits du Département permettent de répondre aux obligations légales de débroussaillage pour éviter les feux de forêts.

Jean FAVENNEC poursuit sur les différentes techniques de régénération possibles pour ces forêts dominées par le pin maritime et le chêne vert. Traditionnellement, la futaie régulière était la technique utilisée pour exploiter le pin. Aujourd'hui, des parcelles à futaies irrégulières ou des forêts « mosaïques » sont expérimentées et il estime que ces techniques, bien que plus coûteuses, produisent des bienfaits autant esthétiques qu'écologiques.

Atelier EUCC-France de Charente-Maritime, les 4 et 5 avril 2024
Planche photo 3, plage de l'Embellie (photos J. Favennec)



La plage de l'Embellie, en bordure du sud du pertuis de Maumusson, est l'objet de fortes fluctuations entre phases d'érosion marine et phases de répit, voire d'accrétion...



Eric Chaumillon et Xavier Bertin, de l'Université de La Rochelle, exposent les facteurs complexes des processus en cours et prévisibles... une migration longitudinale des zones d'accrétion et d'érosion



Arrêt pour le déjeuner, le groupe se retrouve autour du repas pris à La Palmyre.

Alain NICOLLE, petit-fils de l'ancien maire des Mathes qui a créé la station balnéaire de la Palmyre, raconte cette transformation au fil des années, après le rachat en 1962 d'un lotissement menacé par

la mer ; des analyses hydrauliques ont été faites et plusieurs solutions ont été envisagées dont celle de construire une digue. Celle-ci a été réalisée, mais en partie seulement faute de crédits. L'ouverture restante dans la digue a permis à l'eau de mer de former un bassin en arrière de la digue, offrant l'opportunité de créer le port qui n'était pas envisagé au départ du projet.

En 2024, on s'interroge sur la pérennité de l'usage portuaire car désormais le port est ensablé, ce qui gêne les activités ostréicoles et les bateaux de pêche qui ne peuvent sortir qu'à marée haute.

M. Nicolle revient sur l'histoire mouvementée des dunes de la Coubre. On disait au 19^{ème} siècle que « les montagnes marchent en pays d'Arvert » ! Actuellement, près de l'actuel phare de la Coubre on voit l'émergence d'un rail de chemin de fer construit par les Allemands pendant la guerre. Autrefois, ce rail était dans Bonne Anse. Le blockhaus qui était sur la pointe est désormais ensablé. Ces mouvements du sable sont assez spectaculaires.

Après le repas, **Eric CHAUMILLON** emmène le groupe sur un massif dunaire d'où l'on a un superbe point de vue sur la flèche sableuse de Bonne Anse qui s'est construite par la dérive littorale en seulement 70 ans ; derrière s'est formée une baie. Il s'agit d'un système estuarien mixte, la flèche sableuse a poussé l'estuaire mais n'a pas pu le fermer à la différence du bassin d'Arcachon. Au loin, on voit le port de La Palmyre et l'estuaire très large de la Gironde, dernier grand estuaire « sauvage » avec des îles dans sa partie amont. Il montre la carte d'évolution du trait de côte qui permet de voir cette transformation impressionnante du site (*Livret guide p16 à 19*) et fait observer les gros bancs de sable présents devant le trait de côte. Il pense qu'il faut respecter l'évolution naturelle de cette côte même si le phare de La Coubre est menacé par l'érosion. Les élus des Mathes craignent que la flèche, qui protège La Palmyre de la houle, se rompe. Selon Eric CHAUMILLON, le système recule mais fait preuve d'une certaine résilience et il y a peu de risque à moyen terme. Une brèche s'est faite l'automne dernier (très visible avec des laisses de mer) mais elle devrait se reboucher très vite. Les dunes rétrogradent vers le pré salé mais ne se désagrègent pas.

Cyril MALLET du BRGM, fait état des travaux menés avec le Conseil départemental pour avoir des retours d'expériences sur l'évolution possible de la flèche sableuse. Sur Bonne Anse, on voit l'océan progresser et les dunes rétrograder vers les marais par à-coups. A Oléron, on a observé 3 cônes de tempête.

Xavier BERTIN estime qu'on est face à un profil d'une dune en érosion avec un transport éolien qui fait que la dune se replie sur elle-même.

Eric CHAUMILLON précise que les scientifiques sont tout de même en limite de connaissances pour prévoir cette évolution. Il constate toutefois une forte capacité de résilience naturelle de la dune et se réjouit du projet de réserve naturelle qui va lui permettre d'évoluer, loin de toute infrastructure.

Yvonne BATTIAU-QUENEY pense que si du sable part vers le large, cela constituera des réserves qui permettront à terme la reconstitution sédimentaire et le rechargement des plages si cela est nécessaire.

Jean FAVENNEC lit le paysage et observe les variations de couleurs de la zone de sable et des zones vertes. La zone de vasière n'est plus visible mais on voit les prés salés se rapprocher de la haute dune avec des joncs ; pour lui, la tendance est au comblement de cette lagune et la mobilité de la dune va se calmer d'elle-même. Il voit une avant-dune (haut de plage) avec un relief dominant de dune blanche, plantée d'oyats puis la dune vient mourir dans une vasière ou un marais ; au nord-ouest, il y a la dune grise à couverture partielle d'immortelles, d'armoise et de luzerne marine et derrière la lisière de la forêt attaquée par les embruns. Il note que les arbres les plus exposés meurent et tombent au sol mais qu'ils formeront des nouveaux pins. « *c'est un système qui s'autogère* ».

L'ONF et le BRGM s'inquiètent du devenir du phare qui subit des infiltrations d'eau dans son soubassement. La dune constitue à son pied une véritable falaise.

Exceptionnellement, le groupe est autorisé à franchir cette barre sableuse sous le phare de la Coudre. **Sebastien PUEYO du Département de Charente-Maritime** présente l'action du département en matière de gestion de la bande côtière sur les 460 kms de littoral relativement anthropisé et urbanisé et sur les 4 îles. Depuis la tempête Xynthia en 2010 qui a fortement frappé la côte charentaise et avec la nouvelle compétence Gemapi en 2018, le département a renforcé son action de prévention et intervient en tant que maître d'ouvrage (*voir livret-guide p.41*). Il cite les 9 PAPI du département et le portage par le département des aménagements réalisés pour réduire les risques d'inondations dans les zones à forts enjeux. Une fois réalisés, ce sont les EPCI et les communautés compétentes qui gèrent ces ouvrages.

Clémentine GUILLAUD, de la communauté d'agglomération de Royan Atlantique (CARA) poursuit la présentation sur les travaux menés en partenariat avec le département, en raison de la compétence Gemapi (défense contre les inondations et la mer) de cette collectivité depuis 2018.

La CARA intervient sur un littoral de 100 kms très diversifié : marais et vasières ; dunes et plages sableuses ; falaises et plages. L'objectif est aussi de se concentrer sur les zones à forts enjeux, de réaliser des analyses coûts/ bénéfices et d'obtenir des financements.

La collectivité élabore des stratégies « maisons par maisons » et réalisent également des travaux d'urgence pour réparer, comme l'hiver dernier, des brèches dans un ouvrage qui protège des habitations. (*voir livret-guide p39,40*).

Des choix doivent être faits dans le cadre du budget voté : 10 millions d'investissement sur les systèmes d'endiguement, sur une période de 20 à 25 ans soit une autorisation de programme de 250 millions d'euros, et environ 200 000 euros pour l'érosion. Elle précise que le département n'est pas propriétaire des ouvrages qu'il restaure puis transfère aux collectivités pour le suivi de leur entretien.

Patrick BAZIN précise que l'étude du Cerema n'indique pas d'enjeux à très court terme mais envisage plutôt l'érosion des falaises naturelles.

Morgane AUDERE, ONF, demande quel est le projet concernant le phare ensablé de La Coudre ? Il a déjà été déménagé trois fois et il y a un chantier de désensablement en cours à l'avant mais cela risque d'être transitoire.

Atelier EUCC-France de Charente-Maritime, les 4 et 5 avril 2024
Planche photo 4, Pointe de la Coubre et Bonne Anse (photos J. Favennec)



Le groupe traverse dune grise et dune blanche, au sud du Phare de La Coubre, pour faire un arrêt avec lecture de paysage sur un point haut dominant la baie de Bonne Anse...



Une haute falaise vive entame le volumineux cordon de dune blanche dont le recul menace le phare de La Coubre...



Talus d'envahissement et pourrières ensablent la lisière forestière de chêne vert...
Sur cet amphithéâtre, Sebastien Puyo du Département de Charente-Maritime expose la politique départementale de gestion du littoral...

Le groupe reprend le bus pour aller sur le site de La Grande Cote et des Combots d'Ansoine

En l'absence d'Eric CHAUMILLON qui a dû partir, **Clémentine GUILLAUD** poursuit la présentation des actions de la CARA qui intervient sur 15 kms d'ouvrages de défense contre la mer existants et relevant

de l'intérêt général comme la digue des Mathes et les ouvrages de fond de baie. Elle fait de l'accompagnement partiel pour la gestion des falaises sur 7 kms selon des critères retenus en lien avec le tourisme, le patrimoine (exemple cité de Talmont sur Gironde) et la sécurité des personnes. Le projet est de faire évoluer la taxe Gemapi pour financer ces actions (0,25 euros par habitant). Si les financements sont bien fléchés pour les submersions marines, il reste toutefois à charge 30 millions d'euros pour l'érosion.

Le Conservatoire du Littoral, représenté par **Jean-Michel LALOUE**, est propriétaire depuis 1970 de la forêt et a repris l'aménagement des parkings autrefois gérés par le département. Avec la CARA, des actions de protection de la nature sont menées pour réduire le nombre de places de parkings (1 800 places) afin de limiter l'accès des voitures aux plages de cette côte sauvage très fréquentée. La question du recul des pistes cyclables parties à la mer se pose également. Clémentine GUILLAUD souligne le travail très collégial mené avec l'ONF et le CdL pour assurer le suivi du trait de côte et informer les élus des enjeux à venir.

Elle signale la présence d'un petit enrochement sans autorisation construit pour protéger le club MED et qui a impacté l'érosion de cette plage et rappelle les travaux d'entretien sur ces plages qui consistent, comme vu précédemment, à enlever les troncs d'arbres morts pour éviter qu'ils partent à la mer.

A la question de la faune présente sur le site, elle cite quelques gravelots, peu de sangliers (à la différence de La Coubre) qui passent plutôt par les marais du fait de la présence d'une clôture ; sinon on y voit des rapaces, des loutres de marais. Elle précise qu'il s'agit d'une zone Natura 2000 et qu'un chargé de mission CARA y est affecté.

Patrick BAZIN indique aux participants le phare de Cordouan au loin et l'amer qui participe au balisage du chenal de navigation, emprunté sur 11 kms par de très gros bateaux qui passent le long de la falaise de la Grande Côte. Le secteur est très mobile et les lieux d'érosion changent en fonction de la mobilité de la flèche sableuse.

Cyril MALLET, BRGM, souhaite revenir sur l'exploitation des granulats, puisque le sujet est évoqué en aparté, et les questions suscitées par le renouvellement de l'autorisation préfectorale accordée. Il semblerait qu'il n'y ait pas de corrélation directe entre les prélèvements et l'érosion côtière de la rive droite de l'estuaire, d'après les études d'impact et comme le souligne l'avis apporté par le Conseil scientifique de l'estuaire de la Gironde sur cette activité. Cependant les sédiments grossiers qui sont exploités sont anciens, ils ont été déposés dans un contexte géologique différent de l'actuel et les stocks de graviers ne sont plus renouvelés naturellement par l'estuaire. Les études d'impact réalisées par le concessionnaire dans le cadre du renouvellement de la concession ont été faites dans les règles de l'art. Compte tenu des effets potentiels de l'exploitation sur un environnement fragilisé et dans un contexte de changement global amenant de nombreuses incertitudes, le Conseil scientifique a toutefois émis un avis négatif (l'avis de ce Conseil étant seulement consultatif), en recommandant la mise en place d'indicateurs de suivi complémentaires à ceux imposés par la réglementation. C'est dans ce cadre que la DREAL et le concessionnaire ont récemment mis en place des protocoles de suivis avec l'appui de groupes d'experts pour suivre les effets de l'exploitation. Conformément au déroulement de la procédure, des enquêtes et réunions publiques ont permis de prendre en compte les avis des citoyens et de communiquer sur le renouvellement de la concession (voir la DREAL pour plus d'information si besoin).

Jean-Michel LALOUE indique que le Conservatoire du Littoral déplore ces activités d'extraction de granulats marins car des hectares de roselières ont été utilisées comme dépôts pendant la durée de la concession de 20 ans. Patrick Bazin ajoute que la maire des Mathes craint également les impacts de cette décision de renouvellement d'autorisation.

Atelier EUCC-France de Charente-Maritime, les 4 et 5 avril 2024
Planche photo 5, la Grande côte et les Combots d'Ansoine (photos J. Favennec)



Sur cette grande côte de la Palmyre, en déficit sédimentaire, une dune résiduelle est entaillé d'une falaise d'érosion marine qui a détruit une partie de la piste cyclable dont on devine la fondation...



Présentation de la problématique érosion et de sa gestion par différents intervenants : Patrick Bazin jeune retraité du Conservatoire et organisateur de cet atelier, Clémentine Guillaud de l'agglomération Royan-Atlantique, Jean-Michel Laloue du Conservatoire du littoral, et Dominique André de l'Office national des forêts...

Au retour vers Rochefort, dans le bus, une dernière intervention de **Nicolas BERNON**, BRGM précise le rôle de l'Observatoire de la Côte Aquitaine. Comment travaille cet organisme pour donner le plus

d'éléments de prévisibilité de l'évolution du trait de côte pour les gestionnaires et en direction des citoyens ? (cf l'article très détaillé du livret guide p 20 à 25) .

Jean-Philippe LACOSTE remercie tous les intervenants de cette journée de terrain et leur donne rendez-vous le lendemain matin pour une matinée de débats au Forum des Marais Atlantiques à 9 H.

DÉBAT ET SYNTHÈSE DU VENDREDI 05 AVRIL

Le président **Jean-Philippe LACOSTE** accueille les participants de l'atelier de terrain de la veille et ceux venus pour prendre part aux débats de cette matinée d'échanges. Il les remercie de leur présence et salue tout particulièrement la représentante du ministère de l'Ecologie Isabelle HILDEWEN et le directeur général de l'ANEL, Alain BLANCHARD, auxquels il donnera la parole au cours de cette réunion. Il rappelle qu'un atelier avait déjà été organisé en Charente-Maritime en 2004 et pense intéressant de parler de l'évolution des sites observés, retenus pour leur complexité, et de croiser les points de vue sur leur devenir. Tous les participants sont conscients de la nécessité d'apporter des connaissances scientifiques aux gestionnaires, de les aider à élaborer des stratégies locales adaptées à des systèmes très dynamiques et à appuyer leur communication auprès des populations concernées par une sensibilisation, en amont, aux choix opérés. Il évoque aussi les discussions vigoureuses qui ont eu lieu sur le terrain pour souligner le besoin de plans de gestion sédimentaire et la nécessité d'expliquer aux riverains l'utilité des techniques de gestion adoptées, citant l'exemple de la coupe des arbres en bord de mer pour garantir la sécurité.

Eric CHAUMILLON, de l'Université de La Rochelle, revient sur la discussion avec la présidente d'honneur **Yvonne BATTIAU-QUENEY**, professeur émérite de l'Université de Lille au sujet des sédiments. Il distingue les types de sédiments, la vase des pertuis qui menace le fonctionnement des parcs ostréicoles et que l'on retire et celle des ports qui empêchent une navigation aisée et qu'il faut draguer. Il ajoute que pour les géographes, ce n'est pas un problème car cette accumulation de vase permet un niveau plus haut de la Gironde. Sinon, il y a les sables de la Gironde mais ceux-ci ne sont plus apportés par le fleuve ; ils constituent bien un stock mais qui est figé du fait d'une embouchure très large du fleuve et d'un estuaire très long de près d'une centaine de kilomètres, qui ne permet plus ce transit de sédiments. La vase arrive de la Gironde par le sud, forme un bouchon vaseux qui stagne au milieu de l'estuaire et lors de variations d'étiages, ces vases peuvent arriver jusqu'à Bordeaux. Quand le bouchon vaseux claque, il part dans la baie de Marennes et les bassins d'huîtres. Il estime que l'embouchure particulière de la Gironde rend difficile d'apprécier la part de la dérive littorale et des retours de sédiments.

Il évoque le renouvellement de l'autorisation d'extraction de granulats, dont ils ont débattu au sein du Conseil scientifique du parc marin, où il siège avec **Cyril MALLET**, responsable de l'unité des risques côtiers et du changement climatique au BRGM ; les deux scientifiques ont émis des réserves sur les impacts de ces extractions de sable puisqu'il s'agit d'une ressource non renouvelable. Ils déplorent par ailleurs les délais trop courts de réception de documents volumineux, rédigés par des bureaux d'études, qu'ils n'ont pas le temps d'étudier pour faire des observations scientifiques fouillées.

Vincent BAWEDIN, géographe de la Communauté de communes des Grands lacs à Biscarrosse, pense que l'on peut comparer ce schéma de circulation de sédiments à ce qui se passe au Pays Basque. Il y a des analogies avec d'autres embouchures mais il ajoute qu'un estuaire est une période transitoire d'un fleuve.

Yvonne BATTIAU-QUENEY souligne l'intérêt de ces ateliers qui démontrent que chaque site est spécifique : ainsi en Guyane, il avait été observé que les vases circulaient ; elle l'observe aussi sur la côte d'Opale. Elle conseille d'ailleurs de relire Briquet qui, en 1930, a rédigé une thèse (malheureusement épuisée à ce jour) sur le fonctionnement des estuaires. Il explique qu'une plage est le résultat d'une accumulation de sables et de galets et que ces ressources proviennent presque toujours des périodes froides de la dernière glaciation. D'énormes fleuves descendaient du Nord vers le Rhin et allaient vers la côte au large. Elle ajoute que l'érosion des plages entraîne le sable vers la mer mais il ne disparaît pas. Il faut savoir le retrouver pour des rechargements de plages faits de façon

raisonnée car cela ne doit pas être utilisé partout ; par ailleurs, elle est opposée à ce que le sable soit l'objet d'extractions pour la vente de matériaux car c'est une ressource qui ne se renouvelle pas ou peu.

Elle insiste pour rappeler que la notion de trait de côte est un mauvais indicateur d'érosion et qu'il faut parler, comme cela est répété à chaque atelier, de bande côtière ; c'est un système qui a sa propre cohérence, qu'il s'agisse de Biscarosse, de Wissant, d'Hardelot, etc aussi la plage, les dunes, les marais, les petits fonds marins doivent être considérés dans leur ensemble.

Eric CHAUMILLON acquiesce et déplore qu'en Charente-Maritime l'essor du tourisme et de la littoralisation ont conduit à de fortes extractions de sable pour fabriquer du béton pour construire localement. Il serait plus sensé de réutiliser de vieux matériaux de construction des bâtiments détruits.

Yvonne BATTIAU-QUENEY insiste donc pour que soit fait impérativement un inventaire des ressources en sables et que ceux-ci soient réservés aux plages.

Isabelle HILDEWEN précise que la stratégie nationale du trait de côte n'encourage pas les rechargements en sable pour limiter les extractions et leurs impacts sur le milieu marin. Il faut que ces mesures soient accompagnées de stratégies locales.

Eric CHAUMILLON rejoint Yvonne sur l'importance d'expliquer que la plage a une continuité avec l'arrière-pays : le système côtier est ouvert et les sédiments vont et viennent dans ce système. La plage de Chatellaillon qui existait autrefois sous les maisons construites lors de l'essor de la station balnéaire a été reconstituée avec des rechargements de sable et comme à Marennes, ces rechargements fonctionnent bien ; en revanche à Soulac et Biscarosse, les fortes tempêtes dispersent les sables. C'est un système complexe, en mouvement et qui répond à des spécificités locales. Il évoque les différentes stratégies utilisées pour protéger l'arrière-pays comme celle de « dépoldérisation » pratiquée dans les pays nordiques où la mer est très peu profonde.

Christine LAIR intervient pour insister sur l'importance de faire connaître les particularités locales du fonctionnement de la bande côtière aux élus et décideurs ; ces connaissances leur sont indispensables pour mener les politiques adaptées à la gestion des plages en ayant recours aux différentes modes de gestion : méthodes de gestion douce (solutions fondées sur la nature) ; rechargement en sables ou non si c'est nécessaire et possible ; pose d'enrochements en cas d'urgence simultanément à l'élaboration d'une stratégie de recul à moyen terme. Ils sont en demande de connaissances scientifiques locales pour gérer à court, moyen et long terme l'évolution des plages soumises à l'érosion côtière et aux risques de submersion marine.

Elle se réjouit du renouvellement du partenariat noué depuis une dizaine d'années entre l'ANEL et EUCC-France et l'association des élus Interco Outremer car elle le sait très utile ; la participation d'élus et de leurs responsables techniques aux ateliers a été très constructive pour l'apprentissage de ces savoirs. Elle remercie également le Conservatoire du Littoral pour les actions de pédagogie réalisées auprès des élus et des populations avec des campagnes d'affichage et de pose de panneaux éducatifs sur le nettoyage des plages, l'importance des lasses de mer, le respect de la biodiversité. Elle estime qu'il faut répéter régulièrement ces messages.

Patrick BAZIN observe qu'il faut introduire de la subtilité dans les connaissances à diffuser car en termes de prévisibilité certaines zones sont difficiles à cerner sans études approfondies ; des phénomènes observés évoluent parfois très rapidement, notamment avec les effets du changement climatique.

Etienne BEDIN décrit les phénomènes d'érosion observés spécifiques au fonctionnement de l'estuaire de la Gironde et au déplacement du chenal. Il mentionne les deux grands sites d'extraction de granulats très au large au niveau de Chassiron (au nord de l'île d'Oléron) qui a fait l'objet d'un avis positif du conseil scientifique du parc marin après enquête d'utilité publique et celui en bordure d'estuaire du « Platin de Grave ». L'avis négatif sur ce deuxième projet s'explique d'un point de vue biologique car des espèces sont menacées par ces extractions d'autant plus que ces extractions s'ajoutent, comme le rappelle Cyril MALLET, au dragage régulier de l'estuaire envasé. Il indique qu'un plan de gestion au niveau du Grand port maritime de Bordeaux s'inspire des connaissances scientifiques actuelles sur les impacts évalués de ces extractions et dragages.

Vincent BAWEDIN reconnaît une saine évolution du fait de la prise de conscience des impacts de ces prélèvements sédimentaires en mer comme cela apparaissait déjà dans les rapports PICARD, COUSIN, BONNOT et plus récemment dans celui du député de Vendée, Stéphane BUCHOU. Il déplore constater qu'il y a plus de facilité à trouver des moyens financiers pour reconstruire des digues que pour aider à la relocalisation des activités menacées.

Hugues HEURTEFEUX, EID Méditerranée, est d'accord pour partager avec les décideurs les connaissances scientifiques et faire en sorte de les améliorer sans cesse mais il pointe le fossé possible entre ce que commanderaient les observations scientifiques et la réalité du terrain. Ainsi, le petit train touristique qui longe la plage et dans lequel nous sommes tous montés lors de la sortie de terrain en est un exemple. Il dessert des campings mais est-il nécessaire et non impactant pour le site ? Par ailleurs, pourquoi l'ONF enlève-t-elle 100 m de forêts tous les ans et non pas 200 mètres en une seule fois ? La question mérite d'être expliquée au grand public.

David ROSEBERY, ONF, lui répond que le petit train touristique a désormais une valeur quasi patrimoniale en plus d'être une activité économique privée et qu'il est vrai que la question de son existence se pose depuis 60 ans ; celle de son devenir est envisagée pour encore trois années. La réflexion sur les impacts de cette voie d'accès unique sur la forêt et sur la plage est en cours. Quant à la coupe des pins sur les plages, elle a été évoquée sur le terrain et le problème est identique à celui rencontré sur le Bassin d'Arcachon, sur la plage de la Teste de Buch. Si les branches et les troncs d'arbres morts (rongés par l'eau de mer) partent à l'eau, elles vont gêner le chenal de navigation et sur la plage, les souches et les branches sont dangereuses pour la fréquentation touristique. Sur la plage, il est difficile d'évaluer la vitesse de l'érosion et on laisse ce qui est arbustif pour constituer une frange forestière.

Jean-Philippe LACOSTE comprend qu'il est plus facile d'expliquer des choix simples mais cela se complexifie lorsqu'il y a une centaine de logements menacés avec des enjeux économiques et sociaux. L'atelier de Dieppe a montré comment la décision de recomposer l'espace littoral prend du temps pour un élu même engagé dans cette démarche. Il est conscient que le rôle des scientifiques est d'aider à la prise des décisions et à l'élaboration de stratégies locales. Si tous les avis ne sont pas suivis, ils contribuent à éclairer des choix.

Clarisse HOLIK, présidente d'une association de défense de la Nature (Plage boisée du Bétey à Andernos), souligne l'aide précieuse des scientifiques mais se méfie tout de même qu'ils servent parfois de caution aux politiques.

Christine LAIR intervient pour rappeler que les élus ont la responsabilité de protéger les populations et qu'ils ont des choix de gestion parfois lourds à prendre face à des citoyens exigeants sur leurs droits et désireux de rester sur place, inconscients du danger. Les élus, comme cela a déjà été rappelé, ne disposent pas de toutes les connaissances scientifiques et se méfient des projections à très long terme qui ne coïncident pas avec le temps de leurs mandats. Elle insiste sur la notion de temporalité qu'il faut intégrer dans les préconisations à exprimer afin de les aider à prévoir des solutions à court et moyen terme, plus adaptées à la réalité du temps politique.

Yvonne BATTIAU-QUENEY s'accorde sur le fait que la Nature ne fonctionne pas comme les humains et ajoute qu'il est bien difficile même pour les scientifiques de devoir projeter des évolutions pour les 30 ans à venir car comme on l'a vu avec la tempête Xynthia, les prévisions n'étaient pas à la hauteur. Il faut être modestes sur nos projections.

Cyril MALLET conçoit qu'il y a toujours des marges d'incertitude avec les modèles utilisés mais elles ne doivent pas nous contraindre à ne rien faire. La sensibilisation de tous les publics est essentielle et il salue le travail de tous ceux qui l'organise, la DREAL avec des séminaires de formation, l'ANEL pour les élus.

Jean FAVENNEC estime qu'il y a eu depuis Xynthia une véritable évolution des connaissances mais que nous sommes à une période de transition qu'il ne faudrait pas faire trop durer. On s'aperçoit que les phénomènes littoraux se sont accélérés et que l'on ne pourra pas conforter toutes les digues et résister partout. Pour lui, il faut envisager des zones de recul, là où c'est possible et il s'inquiète des financements à mobiliser pour réussir cette phase de transition.

Patrick BAZIN renchérit en disant qu'il pourrait être tentant d'attendre. ...mais gare à la catastrophe !

Gaël PERROCHON du GIP littoral Aquitain estime qu'il ne faut pas opposer le court terme et le long terme qui sont des phases complémentaires d'adaptation. Il cite les 12 stratégies locales déclinées au sein du GIP aquitain et fait observer que 5 territoires sur les 7 sont engagés depuis plusieurs années dans des relocalisations. On sait désormais relocaliser les équipements légers. Le plus difficile est de gérer le devenir des fronts de mer urbanisés et menacés. Les stratégies visent à anticiper le long terme en limitant l'urbanisation future et en renaturalisant certains espaces littoraux pour réduire les risques. La question des financements, bien qu'essentielle, ne lui semble pas être la seule problématique pour relever ce défi. Les collectivités ne sont pas seules à décider puisque le GIP réunit l'Etat et ses représentants en région et les élus peuvent s'appuyer sur les documents d'urbanisme tels que les PLU, PLUI et les PPA (projet partenarial d'aménagement) pour prévoir leur développement futur.

Jean-Philippe LACOSTE après cet échange donne la parole à Alain BLANCHARD, nouveau délégué général de l'ANEL (Association nationale des élus littoraux) qu'il remercie de sa présence. Ayant pris ses fonctions depuis seulement 6 mois, il dit ne pas connaître toutes les problématiques évoquées mais son expérience d'élus aux Sables d'Olonne l'a familiarisé avec les questions relatives aux littoraux. Il juge essentiel de poursuivre le partenariat avec EUCC-France, saluant le travail en ce sens de Christine LAIR à l'ANEL, et estime ces débats très utiles pour une acculturation des élus à des connaissances scientifiques qui évoluent. Il est donc d'accord pour des préconisations actualisées et des productions communes.

Il explique qu'il est très difficile pour des élus de prendre des décisions à 30, 50 ou 100 ans et qu'il y a un temps de latence entre l'acquisition des connaissances et la mise en œuvre sur le terrain. Il pense également qu'il ne faut pas faire du recul stratégique la seule solution envisageable et qu'il convient de mobiliser aussi des moyens financiers pour conforter les ouvrages de défense côtière, insistant sur le fait que si les finances ne sont pas tout, elles sont pourtant essentielles !

Participant aux réunions du CNTC, il en voit l'utilité pour partager les expériences innovantes et les bonnes pratiques et entendre le témoignage d'élus qui ont la volonté d'intervenir pour le rachat des biens menacés par la mer mais qui se disent freinés par les difficultés d'estimation des biens. Par ailleurs, il regrette que la solidarité nationale ne soit pas retenue pour financer ces aménagements coûteux.

Jean-Philippe LACOSTE le remercie et accepte bien sûr de travailler ensemble. Il précise que les assureurs sont en train de réfléchir sur les primes d'assurance et qu'il s'agit d'une question importante à suivre. Il s'étonne d'ailleurs que les prix des biens immobiliers de bord de mer ne baissent pas en dépit des risques connus.

Yvonne BATTIAU-QUENEY remercie l'ANEL de l'avoir accueillie comme personnalité qualifiée au sein de son Conseil d'administration car les scientifiques d'EUCC ont besoin de travailler et réfléchir avec les élus décideurs et responsables ; elle reconnaît que toutes les solutions passent par des compromis et dit beaucoup apprécier ce travail commun de sensibilisation sur la fragilité et la mobilité des littoraux.

Eric CHAUMILLON comprend l'analyse coûts/bénéfices qui s'impose aux gestionnaires mais alerte sur le point de bascule à ne pas franchir ; il faut anticiper pour continuer à bénéficier des services rendus par la nature grâce à la sensibilisation sur ces enjeux d'avenir. Il mentionne l'intérêt du recours à des nouveaux jeux intelligents pour rendre des publics très variés acteurs des décisions à prendre (cf dernier atelier de Dieppe, jeu de rôles sur les digues).

Le président demande à **Isabelle HILDEWEN**, représentant le Ministère de l'Ecologie de présenter les dernières actualités de son administration.

En s'appuyant sur un power-point (cf présentation sur le site EUCC-France), elle relate les derniers travaux en cours : ceux pour la révision du décret listant les communes impactées. Ce décret devrait être publié à l'été.

Elle évoque les cartes locales d'érosion déjà établies par certaines communes avec l'aide du Cerema qui favorise l'analyse de plusieurs scénarii de réponses au danger d'érosion et de submersion. Elle entend les remarques faites par **Fanny PUPPINCK** sur le choix des communes « volontaires » et sur l'absence de celles qui devraient en faire partie mais qui n'ont pas compris l'intérêt ou sont trop petites pour faire les démarches.

Elle acquiesce sur le besoin de prendre en compte tous les ouvrages existants et sur les diagnostics à réaliser sur l'état de ces ouvrages et sur l'identité de leurs propriétaires (discussion sur le sort des digues appartenant à l'Etat et son obligation de les entretenir). Elle précise qu'il s'agit d'un vaste chantier puisqu'il existe 8 000 ouvrages à recenser et vérifier.

Elle rappelle les priorités de la Loi Climat et Résilience d'août 2022 qui encadre le régime des nouvelles constructions.

S'agissant de la communication et de la diffusion de l'information, elle indique que des webinaires sont organisés par région et que les débats et problématiques posées localement sont repris dans les réunions sur la révision de la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée du Trait de Côte.

A la demande d'Yvonne BATTIAU-QUENEY de modifier cette notion et de la remplacer enfin par celle de bande côtière, Isabelle HILDEWEN répond que cette modification sera faite dans les futurs textes.

Elle revient sur la question des financements dont il a été question au cours des débats et dont elle mesure l'importance pour les gestionnaires. Elle précise que cette problématique correspond à l'axe D de la révision de la SNGITC et que les discussions sont en cours au sein du CNTC et avec l'ANEL sur la base des derniers rapports publiés, de la Cour des Comptes, de l'IGA, du Cerema qui proposent plusieurs pistes de financements : taxes nouvelles sur l'éolien en mer ? sur les plates-formes d'hébergement RBNB ? sur les résidences principales, secondaires ? ...et sur les projets facilitant l'accès aux financements comme les PPA, cités précédemment.

Elle invite les participants à se joindre au séminaire du 29 mai 2024 qui fera le retour des expériences tendant à favoriser les méthodes et l'ingénierie de gestion souple des plages.

Vincent BAWEDIN regrette que les outils financiers à la disposition des communes qui sont engagées depuis plusieurs années dans ce processus, soient encore balbutiants et inappropriés et insiste sur l'attente très forte des conclusions du CNTC. Il rappelle que la question du repli stratégique est indissociable de celle des financements pour le réaliser. Il remercie le président de lui permettre de présenter de manière détaillée la situation de Biscarrosse et l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis des années et dernièrement depuis le 11 mars dernier et l'arrêté d'évacuation temporaire des

biens menacés. Il ne comprend pas que l'Etat les ait incités à répondre à un AMI en 2022 et les laisse en suspens en 2024 !

Patrick BAZIN s'étonne qu'il y ait refus de relocalisation en l'absence d'un PPA, lorsque les enjeux concernés sont modestes et les solutions techniques bien partagées.

Fanny PUPPINCK revient sur la notion de « capacité d'accueil » des communes littorales qui prend tout son sens avec le « sur tourisme » et les phénomènes d'érosion.

Jean-Philippe LACOSTE regrette de ne pouvoir prolonger la séance du matin et remercie chaleureusement tous les intervenants et les présidentes d'honneur Marie-Claire PRAT et Yvonne BATTIAU-QUENEY, ainsi que son prédécesseur Jean FAVENNEC et tous les participants. Il se réjouit de l'assistance nombreuse à cet atelier et des débats animés.

Il propose cet après-midi à ceux qui peuvent y assister une présentation du programme Adapto + par Pauline MALTERRE du CDL.

Il remercie tous les présents et leur donne rendez-vous au prochain atelier EUCC-France, en Camargue, au Grau du Roi les jeudi 3 et vendredi 4 octobre 2024 avec une réunion la veille 2 octobre pour les membres EUCC.

Liste des participants

Nom	Prénom	Organisme	Mail
ALLAIRE	Pierre	ONF	pierre.allaire@onf.fr
ANDRE	Dominique	ONF	dominique.andre@onf.fr
AUBIE	Sandrine	EUCC-France	sandrine.aubie@wanadoo.fr
AUDÈRE	Morgane	ONF	morgane.audere@onf.fr
BAGAGEM	Sophie	Forum des Marais Atlantiques	sbagagem@forum-marais-atl.com
BARGAIN	François	Le P'tit Train de Saint-Trojan	ecrire@le-ptit-train.com
BATTIAU-QUENEY	Yvonne	EUCC-France et Université de Lille	yvonne.battiau@orange.fr
BAWEDIN	Vincent	Communauté de Communes des Grands Lacs	v.bawedin@ccgrandslacs.fr
BAZIN	Patrick	EUCC-France	patbazin@wanadoo.fr
BEDIN	Etienne	ONF	etienne.bedin@onf.fr
BEREZOWSKI	Cédric	Mairie La Tremblade	cedric.berezowski@la-tremblade.com
BERNON	Nicolas	BRGM/OCNA	n.bernon@brgm.fr
BERTIN	Xavier	Université La Rochelle	xbertin@univ-lr.fr
BOUCHET	Cédric	ONF	cedric.bouchet@onf.fr
CAILLAULT	Nadège	ONF	nadege.caillault@onf.fr
CALENDINI	Serge	Office de l'Environnement de la Corse	calendini@oec.fr
CHAILLE	Bernadette	Adjointe La Tremblade	
CHAUMILLON	Eric	Université La Rochelle	eric.chaumillon@univ-lr.fr
CHIARADIA	Mathilde	ONF	mathilde.chiaradia@onf.fr
DALON-CASSAN	Mathilde	Communauté de Communes des Grands Lacs	mathilde.daloncassan47@gmail.com
DEBURGHGRAEVE	Antoine	BRGM/OCNA	a.deburghgraeve@brgm.fr
DESPLATS	Christian	Ancien Conservatoire du littoral	chdesplats@orange.fr
DESTRIKATS	Benoît	ONF	benoit.destribats@onf.fr
DOISNEAU	Théo	ONF	theo.doisneau@onf.fr
DUBAILLE	Etienne	EUCC-France	etienne.dubaille1@orange.fr
DUCHESNE	Jean-Cyril	ONF	jean-cyril.duchesne@onf.fr
FAVENNEC	Jean	EUCC-France	jeanfaven@numericable.fr
FERCHAUD	Laurent	ONF	laurent.ferchaud@onf.fr
FURIGA	Julie	JéOcéan	julie.furiga@gmail.com
GAILLOT	Bruno	Commune Saint-Trojan	
GAUDIN	Zachary	CPIE Marennes-Oléron	zachary.gaudin@iodde.org
GAUGAIN	Stéphanie	ONF	stephanie.gaugain@onf.fr
GRENET	Julie	ONF	julie.grenet@onf.fr
GUILLAUD	Clémentine	Agglomération Royan Atlantique	c.guillaud@agglo-royan.fr
GUYONNEAU	CHRISTINE	EUCC-France	cazaux.debat.17@gmail.com
HEURTEFEUX	Hugues	EID Méditerranée	hheurtefeux@eid-med.org
HILDWEIN	Isabelle	Coordinatrice gestion intégrée du trait de côte Ministère de la Transition Ecologique	isabelle.hildwein@developpement-durable.gouv.fr
HOLIK	Clarisse	Le Bety, plage boisée à sauvegarder	clarisse.holik@laposte.net
JACQUELIN	Sandrine	ONF	sandrine.jacquelin@onf.fr

Atelier EUCC-France en Charente-Maritime, du 04 au 05 avril 2024

Nom	Prénom	Organisme	Mail
JEAN	Blandine	Union des Marais de la Charente-Maritime	bjean@unima.fr
LACOSTE	Sylvie	EUCC-France	lacostesyvie@wanadoo.fr
LACOSTE	Jean-Philippe	EUCC-France	jplcdl@live.com
LACROIX	Jean-Pierre	ASA DUNES	asadunes62@orange.fr
LAIR	Christine	EUCC-France	lairchristine@orange.fr
LANDAIS	Gwenael	ONF	gwenael.landais@onf.fr
MALLET	Cyril	BRGM	c.mallet@brgm.fr
MALTERRE	Pauline	Conservatoire du littoral	p.malterre@conservatoire-du-littoral.fr
MARESCHAL	Thierry	Communauté de communes de l'île d'Oléron	t.mareschal@cdc-oleron.fr
MASPATAUD	Aurélie	BRGM	a.maspataud@brgm.fr
MILON	Emilie	Centre de la Mer de Biarritz	emilie.milon@centredelamer.fr
MUSSON	Marine	Conservatoire du littoral	petitlabat@wanadoo.fr
NICOLE	Alain	Historien La Palmyre	-
PAGNIER	Johann	ONF	johann.pagnier@onf.fr
PAGNOUX	Xavier	ONF	xavier.pagnoux@onf.fr
PERROCHON	Gaël	GIP Littoral Nouvelle Aquitaine	gael.perrochon@giplittoral.fr
PILLET	Valentin	I-Sea	valentin.pillet@i-sea.fr
PRAT	Marie-Claire	EUCC-France	marie-claire.prat@wanadoo.fr
PRIVAT	Adrien	Conservatoire du littoral	a.privat@conservatoire-du-littoral.fr
PROUST	Sandrine	Mairie Saint-Palais	s.proust@stpalaissurmer.fr
PUEYO	Sébastien	Département Charente-Maritime	sebastien.pueyo@charente-maritime.fr
PUPPINCK	Fanny	EUCC-France	fannypuppinck@yahoo.fr
RENARD	Romain	ONF	romain.renard@onf.fr
RICHARD	Philippe	EID Méditerranée	prichard@eid-med.org
ROSEBERY	David	ONF	david.rosebery@onf.fr
TOISON	Bruno	Nature Environnement 17	bruno.toison@gmail.com
TUFFNELL	Frederique	Députée honoraire	tuffnellfrederique@gmail.com
VILLAUTREIX	Marie-Jo	Maire de Saint-Trojan	marijoville@wanadoo.fr
WERMELINGER	Tanguy	Maison des Rivages	info@maisondesrivages.fr